

Lancement du deuxième appel à projets publics FEDER

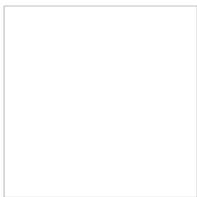
En fonction des budgets disponibles à l'issue du 1er appel à projets qui a vu la sélection par le

Gouvernement wallon en mai 2015 de plus de 100 portefeuilles de projets, un **deuxième appel à projets publics FEDER** est lancé.

Les mesures concernées sont :

- La recherche (mesure 2.1.2) avec, pour la zone transition, une orientation vers les smart cities ;
- Les infrastructures propices à l'accueil des entreprises dans une logique bas-carbone (mesure 4.2.3) : uniquement en Brabant wallon ;
- Les équipements de pointe pour la formation (mesure 6.1.1).

Intéressé ?



Les dossiers peuvent être introduits **entre le 1er décembre 2015 et le 19 février 2016 à 12h** via le [site formulaire.wallonie.be](http://site.formulaire.wallonie.be).

Pour aider les bénéficiaires potentiels à remplir au mieux le formulaire, un [guide pratique](#) reprenant les modalités relatives au dépôt de portefeuilles de projets est téléchargeable sur [le site Waleurope](#).

Les agents du Département de la Coordination des Fonds structurels sont disponibles pour répondre à toute question via l'adresse animeval.dcf@spw.wallonie.be.

Plus d'informations sur les modalités pratiques et de participation sur le [site Waleurope](#).

Flash news